



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille seize, le premier décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 24.11.2016

Votants : 14
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, Mrs BARIL Daniel, , FRANCY Alain, BRUGERE Alain, FEREDY Philippe, Mmes BLONDEL Brigitte, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine.
Absents: Mmes MONTEIL Catherine, VEYSSET Emilie.

Mme BLONDEL Brigitte a été élue secrétaire de séance.

Objet : Remboursement de frais de secrétariat, comptabilité sur le budget Transport Scolaire

Le Maire indique au Conseil Municipal que Mme DEBRACH Nathalie effectue 2 heures par semaine de secrétariat et comptabilité pour l'année 2016, sur le budget Transport Scolaire.

La commune de la Feuillade demande simplement que ces frais soient pris en charge par le budget Transport Scolaire de la commune.

Cette recette sera encaissée à l'article 70841 du budget principal.

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 01.12.2016

En Mairie, le 01.12.2016



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20161201-62-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2016

Publication : 09/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

